

PROGRAMME DE FORMATION

Réflexologie globale de rééquilibrage du corps - Niveau I - Réflexologie plantaire générale

Votre contact

Tél : 05.49.28.32.00
Mail : inscription@cerf.fr

Durée

5.00 jour(s)
35:00 heures

Public

Tout personnel médical, paramédical des établissements sanitaires et médico-sociaux (infirmiers, aides-soignants, psychomotriciens,...).

Participants

Mini : 6 p. Maxi : 12 p.

Objectifs de la formation

Décrire les bases théoriques et méthodologiques de différentes techniques de toucher réflexe.

Utiliser ces techniques pour soulager les tensions, apaiser et détendre les patients ou usagers pris en charge.

Programme

"• Se familiariser et intégrer :

- Une pratique corporelle.
- Des méthodes réflexes complémentaires prenant en charge globalement la personne.
- S'appuyer sur la sensibilité, la présence aux autres.
- Appréhender le toucher juste et efficace.
- Étude et initiation à différentes pratiques :
 - Le shiatsu de la tête.
 - Le shiatsu du dos et du cou.
 - La podoréflexologie générale (réflexologie plantaire), associant les approches occidentale et thaïlandaise.
- Propositions de protocoles spécifiques à chaque technique réflexe.

NB - Ce stage ne s'adresse pas aux masseurs-kinésithérapeutes."

Méthodes et supports

" Apports théoriques. Exercices pratiques en binôme. Échanges. "

Prérequis

Aucun

Modalités de positionnement et d'évaluation :

- en amont de la formation un questionnaire de positionnement est adressé au futur stagiaire afin d'apprécier à la fois ses acquis, ses besoins et ses attentes ;
- au début de la formation, les réponses à ce questionnaire sont le point de départ d'un travail de mise en commun autour des pratiques et attentes des participants ;
- au cours de la formation, de nombreux exercices, études de cas ou mises en situations permettent aux apprenants d'assimiler les savoirs et savoir-faire et au formateur d'appréhender, à l'aide d'indicateurs, si ces savoirs et savoir-faire sont à la fois acquis (ou en cours d'acquisition) et correctement mis en œuvre par les personnes formées.
- en fin de formation les participants sont invités à compléter une fiche « évaluation » leur permettant d'exprimer leurs appréciations et de faire état de leurs acquis vis-à-vis de l'action de formation.

À l'issue de la formation, CERF FORMATION délivrera, en fonction notamment des retours sur l'évaluation des acquis, une attestation de fin de formation.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Les aménagements du dispositif pédagogique utiles à la compensation du handicap seront étudiés sur demande par notre référent handicap (referenthandicap@cerf.fr), en liaison avec le Centre Ressource Formation Handicap.

Tous nos locaux sont accessibles aux PMR.